

Projet bâtiment viticole

- Vous aider à connaître les solutions techniques de votre projet et être accompagné dans vos démarches administratives.

Mai 2023



Un projet bâtiment viticole c'est...



2 à 3 visites de terrain - 6 à 8 mois pour la réalisation du dossier administratif selon le projet.



Apprécier globalement la faisabilité de votre projet au regard des atouts et contraintes de votre exploitation.



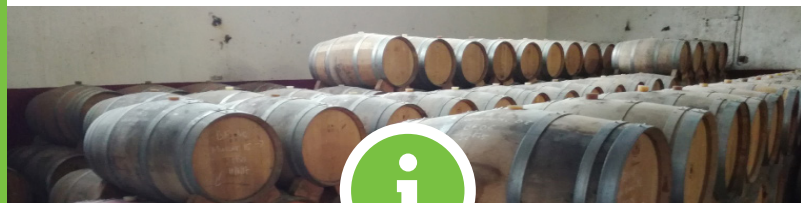
Accompagner votre réflexion (conseils techniques, propositions de différents "scénarios" bâtiments)



Monter le dossier de demande de permis de construire sur la base du projet retenu

LES + PROVITI

- Une expérience de plus de 30 ans.
- Vous aider dans la conception de votre projet et faire le choix le plus adapté.



Un chai représente un investissement lourd.

Mettez toutes les chances de votre côté pour le réussir.

Vos interlocuteurs

Jean-François MAZILLE
06 33 54 74 89
jean-francois.mazille@sl.chambagri.fr

www.sl.chambagri.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
SAÔNE-ET-LOIRE